



COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 27 août 2012
Commune de Crépey

Présents : 10 - Votants : 10 (sur dix conseillers)

Travaux 2013

Le Conseil Municipal choisit d'effectuer en 2013 le changement de la porte d'entrée de la salle polyvalente et de la mairie et le nettoyage et traitement anti mousse de la toiture de la mairie et charge Madame le Maire de faire établir des devis pour ces travaux,

Centre de Gestion : Convention d'adhésion au service prévention et santé

Le Conseil Municipal accepte de renouveler, pour trois ans, de 2012 à 2014, la convention d'adhésion prévention et santé au travail, signée le 23 février 2009 qui se terminait le 31 décembre 2011.

Heures supplémentaires de la secrétaire de mairie

Madame le Maire informe que le temps de travail de la secrétaire de mairie, tous postes cumulés, dépasse les 35 heures hebdomadaires. En conséquence, toute heure effectuée en sus est considérée comme heure supplémentaire, avec majoration légale. Le Conseil Municipal autorise le paiement d'heures supplémentaires à Mme CRÉPIN-NICOLAS Marie-Thérèse, secrétaire de mairie, notamment pour le poste de coordonnateur communal pour le recensement de 2013, qui nécessite 16 h supplémentaires chaque mois, de décembre à février.

Contrat de maintenance du défibrillateur.

L'achat du défibrillateur date de début 2010. Afin de permettre de garder un appareil toujours en parfait état de fonctionnement, il serait peut-être judicieux de souscrire un contrat de maintenance.

Le Conseil Municipal accepte le contrat de maintenance du défibrillateur de la Société SCHILLER au tarif annuel de 107,64 € TTC, avec un entretien tous les trois ans, et changement de la pile tous les 6 ans, et un entretien supplémentaire en cas d'utilisation médicale, avec facturation des éléments utilisés, déplacement et remise en état étant compris dans la prestation. Le contrat est signé pour trois ans avec tacite reconduction à la fin de la troisième année.

Questions diverses

Demande d'un habitant concernant la facture d'eau

Nous avons reçu un courrier d'un habitant ayant eu une consommation anormalement élevée d'eau cet hiver, due à une rupture d'une canalisation durant la période de gel de cet hiver.

Cet habitant demande une réduction substantielle de la facture d'eau. Cette demande est refusée.

Remerciements

Madame ABRAHAM Nadine remercie toute l'équipe municipale pour la mise à disposition de l'appartement et l'aide apporté lors de son sinistre.

.../... T.S.V.P.

Informations population

Affouages 2012

Conformément au règlement d'exploitation des affouages dont chaque affouagiste a eu un exemplaire, la fin du délai d'exploitation des affouages 2012 est le 15 septembre. Il ne sera pas toléré de travail en forêt après cette date.

Inscriptions pour les affouages 2013

Les inscriptions pour les affouages seront prises en mairie à compter **du jeudi 03 septembre 2012 et jusqu'au 23 septembre à minuit inclus. Il ne sera plus pris d'inscription à compter du 24 septembre.** Les inscriptions peuvent être faites au secrétariat, aux heures de permanences, par courrier à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, par téléphone et par mail : mairie.crepey@wanadoo.fr. Il ne sera pas pris d'inscription par message téléphonique.

Travaux dans Crépey

1) Un arrêté de circulation n° 20 a été pris en mairie pour réglementer la circulation sur la RD4, pour la partie entre la rue du Poncé et la RD 904, du jeudi 30 août au mercredi 19 septembre. La circulation se fera en alterné, avec feux tricolores. Les travaux concernent l'alimentation électrique de la future station d'épuration.

2) Les travaux de réfection de la rue du Poiron, du parking du cimetière et de l'allée du cimetière débiteront le 17 septembre et dureront 15 jours.

Syndicat d'Assainissement des Côtes de Saint-Amon

Le Conseil Syndical a décidé de fractionner la facture annuelle d'assainissement qui, jusqu'à maintenant, était éditée en décembre.

A compter de 2012, deux factures seront éditées, l'une en juin, l'autre en décembre, basées sur les consommations d'eau facturées par la commune.

Cette décision a été prise afin d'alléger la facture annuelle.

Inscription des nouveaux habitants sur les listes électorales

Rappel : les inscriptions sur les listes électorales ne sont pas automatiques, sauf pour les jeunes atteignant 18 ans.

Pour pouvoir voter en 2013, chaque habitant adulte doit être inscrit sur une liste électorale. Les inscriptions sont prises toute l'année et seront closes le 31 décembre 2012. Merci de vous inscrire jusqu'à fin décembre. Seule une permanence d'une heure sera assurée le 31 décembre pour les retardataires.

Pour vous inscrire : une pièce d'identité, un justificatif de domicile, et votre ancienne carte électorale.

Horaires bus TED 2012/2013

Ils sont disponibles sur le site du Conseil Général : www.ted.cg54.fr et seront disponibles en mairie à compter de jeudi 30 août.

RENTRÉE SCOLAIRE

Ecole primaire et maternelle Saint-Exupéry

Elle aura lieu le mardi 4 septembre 2012 à 9 h.

Rappel : les horaires d'école sont : de 9 h à 12 h et de 13 h 25 à 16 h 25.

Permanence pour inscription au périscolaire :

Les vendredi 31 août et lundi 3 septembre de 14 h 30 à 18 h 30. (salle polyvalente, à côté de l'école).

Horaires du bus du collège de Colombey

A l'arrêt Crépey Eglise et Colombey Collège

Matin le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : passage à Crépey 7 h 58 ; arrivée à Colombey à 8 h 20 ;

Midi le mercredi : départ 12 h 30 de Colombey ; passage à 13 h 11 à Crépey ;

Soir, le lundi, mardi, jeudi, vendredi : Départ de Colombey à 17 h 00 ; passage à Crépey à 17 h 41.

Rappel

Toutes les informations diffusées aux habitants sont sur le site de la mairie : www.crepey.mairie.com

Horaires du secrétariat

Pour les distraits : le secrétariat est ouvert le lundi de 15 h à 17 h et le jeudi de 10 h à 12 h. La secrétaire reçoit aussi sur rendez-vous, en cas de problème d'horaire dus à votre travail.